

# CONTRAT DE FILIÈRE LIVRE 2024-2026

## Dispositif « Librairies » 2025

### COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE

Pour certaines pièces à fournir, des modèles vierges sont disponibles. Cliquer sur le lien hypertexte pour télécharger le fichier.

Pièces à fournir pour l'ensemble des volets :

- [Lettre de demande de subvention](#), comportant obligatoirement le montant d'aide demandée par volet, à l'attention du Directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Président du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Présidente du CNL ;
- Présentation argumentée par volet déposé ;
- Devis du/des projet/s par chaque volet déposé ;
- Les comptes annuels des deux derniers exercices comptables clôturés (bilans, comptes de résultat, annexes) ;
- Extrait KBIS ou avis de situation SIRENE datant de moins de 3 mois ;
- [Tableau d'état du stock âgé](#) (modèle disponible ou extraction du progiciel) ;
- [Tableau de ventilation du stock](#) (modèle disponible ou extraction du progiciel) ;
- RIB de la librairie ;
- Contrat de bail ;
- Statuts de la librairie, à jour des dernières modifications ;
- [Attestation sur l'honneur de déclaration à la SOFIA](#) (hors projet de création et de reprise) ;
- [Attestation sur l'honneur de respect de la Convention collective nationale de la librairie](#) (hors projet de création et de reprise) ;
- Attestation de régularité fiscale (hors projet de création et de reprise) ;
- Attestation de régularité sociale Urssaf (hors projet de création et de reprise).

### PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SELON LA NATURE DU/DES PROJET/S DÉPOSÉS

#### Volet 1/ Investissement – CRÉATION

- [Plan de financement « Création, reprise, aménagement »](#) ;
- Étude de marché (méthodologie, zones de chalandise, données territoriales, analyse de la concurrence...) ;
- Compte de résultat prévisionnel à 3 ans, incluant les aides sollicitées ;
- Plan schématique de la librairie (répartition des espaces, implantation des rayons en surface de vente, aménagement mobilier...) ;
- Plan de trésorerie mensuelle sur 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mois de l'exercice en cours ou du 1<sup>er</sup> exercice (N), incluant les aides sollicités et les premières échéances de remboursement ;
- Le CV des porteurs de projets et les documents attestant d'une formation suffisante à la gestion d'une librairie pour les personnes entrant dans la profession ;

### **Volet 1/ Investissement – REPRISE**

- [Plan de financement « Création, reprise, aménagement »](#) ;
- Compte de résultat prévisionnel à 3 ans, incluant les aides sollicitées ;
- Plan de trésorerie mensuelle sur 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mois de l'exercice en cours ou du 1<sup>er</sup> exercice (N), incluant les aides sollicités et les premières échéances de remboursement ;
- Plan schématique de la librairie (répartition des espaces, implantation des rayons en surface de vente, aménagement mobilier...) ;
- Compromis de vente, protocole d'accord ;
- CV des porteurs de projets et les documents attestant d'une formation suffisante à la gestion d'une librairie pour les personnes entrant dans la profession ;

### **Volet 1/ Investissement – AMÉNAGEMENT/DÉMÉNAGEMENT/AGRANDISSEMENT**

- [Plan de financement « Création, reprise, aménagement »](#) ;
- Plan schématique de la librairie (répartition des espaces, implantation des rayons en surface de vente, aménagement mobilier...) ;
- Compte de résultat prévisionnel à 3 ans, incluant les aides sollicitées, pour tout projet dont le montant est supérieur à 10 000 € HT ;

### **Volet 2/ Assortiment**

- [Plan de financement « Assortiment »](#) ;
- Présentation argumentée du projet, comprenant :
  - Le détail du projet d'assortiment : rayons, éditeurs, auteurs, thématiques... ;
  - Les actions réalisées pour la mise en avant de l'assortiment existant.

**RAPPEL : aucun devis n'est à transmettre pour ce volet.**

### **Volet 3/ Développement commercial et communication**

- [Plan de financement « Développement commercial et communication »](#).

### **Volet 4/ Action culturelle**

Dépôt possible uniquement au 1<sup>er</sup> appel à projets de chaque année civile (cf. calendrier 2025).

- [Plan de financement « Action culturelle »](#) ;
- Présentation argumentée du projet comprenant :
  - Le programme prévisionnel de l'année à venir (projet de rencontres, nature et nombre d'animations mensuelles...).

**RAPPEL : la liste détaillée des auteurs invités et des animations au-delà de 3 mois n'est pas exigée.**

### **Volet 5/ Emploi**

- [Plan de financement « Emploi »](#) ;
- Compte de résultat prévisionnel à 3 ans, incluant les aides sollicitées ;
- La fiche de poste ;
- CV de la personne envisagée pour le recrutement ;
- Contrat de CDI (projet puis version définitive et signée) ;
- Le contrat de travail, ou d'alternance, préexistant signé par les deux parties dans le cas d'une transformation d'alternance en CDI ou de CDD en CDI.

**Tout document susceptible à une meilleure compréhension du dossier pourra être demandé par le comité technique.**

**En cas d'attribution d'une subvention, le porteur de projet aura l'obligation, dans un temps imparti, de redéposer une partie des documents de sa demande de subvention sur la plateforme officielle de son**

financier (État ou Région). Le financeur peut également être amené à demander des documents complémentaires.

## MODALITÉS DE DÉPÔT

Le dépôt de dossier se fait intégralement sur la plateforme **Limesurvey** – le lien de connexion vous sera transmis après réalisation de l’entretien préalable et/ou la validation par les financeurs de votre dépôt d’une demande de subvention.

## CALENDRIER DES APPELS À PROJETS 2025

1<sup>er</sup> appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : **lundi 27 janvier 2025**

2<sup>e</sup> appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : **lundi 8 septembre 2025**

## CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Structure	Départements	Contacts	Mails
<b>DRAC Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Drôme (26) Isère (38) Savoie (73)	Anne-Marie BOYER	<a href="mailto:anne-marie.boyer@culture.gouv.fr">anne-marie.boyer@culture.gouv.fr</a>
	Ain (1) Rhône (69) Métropole de Lyon (69M) Haute-Savoie (74)	Axelle REDON	<a href="mailto:axelle.redon@culture.gouv.fr">axelle.redon@culture.gouv.fr</a>
	Allier (03) Ardèche (07) Cantal (15) Loire (42) Haute-Loire (43) Puy-de-Dôme (63)	Nicolas DOUEZ	<a href="mailto:nicolas.douez@culture.gouv.fr">nicolas.douez@culture.gouv.fr</a>
<b>Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>Tous les départements</b>	Julien GUILLOT	<a href="mailto:julien.guillot@auvergnerhonealpes.fr">julien.guillot@auvergnerhonealpes.fr</a>
<b>Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture</b>	<b>Tous les départements</b>	Pole Économie du Livre	<a href="mailto:pole.economie@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org">pole.economie@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org</a>